

L'ESTAQUE, QUARTIER DE MARSEILLE : PATRIMOINE MATERIEL/PATRIMOINE IMMATERIEL

Marceline BRUNET,
Conservateur régional, Conseil Régional de PACA, Service de l'inventaire général

Claudie GONTIER,
Cellule de recherche du Service de l'Inventaire général, Conseil Régional de PACA



Fig. 1 : carte de la ville de Marseille, localisation du quartier de l'Estaque à Marseille.

Plutôt que d'effacement de frontières entre patrimoine immatériel et patrimoine matériel, nous allons présenter une démarche où, à partir de la mission d'un service d'Inventaire, nous avons articulé l'approche « canonique » de l'inventaire du patrimoine matériel avec des interrogations sur la transmission de la mémoire, des pratiques, valeurs, usages des lieux, qui relèvent du patrimoine immatériel, sans que pour ce dernier, il ne soit question d'inventaire.

Nous présentons les acteurs, le contexte institutionnel et de terrain dans lequel s'inscrit ce travail, puis la démarche globale, enfin les modalités concrètes et les effets interactifs de leur mise en œuvre.

I. PRÉSENTATION

1. L'Inventaire général

Service créé en 1964 par le ministre de la Culture André Malraux, le service de l'Inventaire général a d'emblée été organisé à l'échelon régional où il est toujours (il a changé de tutelle en 2005 pour passer de l'État aux régions). D'emblée, il a reçu comme mission de recenser, étudier et fait connaître le patrimoine de la France : l'architecture et le mobilier privés comme publics, les espaces et paysages, les réseaux et infrastructures.

Il situe tous les édifices et toutes les œuvres dans un contexte géographique (du local à l'europpéen, voire à l'international), tout en les replaçant dans une perspective historique et sociologique. L'Inventaire a pour objectif de fournir des données exhaustives, homogènes, comparables, accessibles à tous et facilement exploitables. Méthodes, outils et systèmes documentaires sont normalisés à l'échelle nationale.

L'Inventaire est une entreprise de connaissance, non de conservation. Le recensement d'une œuvre n'a pas de portée juridique directe sur son sort. Mais il constitue un diagnostic pour les acteurs de l'aménagement du territoire qui disposent ainsi d'une aide à la décision publique.

L'Inventaire contribue à élargir la notion de patrimoine, longtemps restreinte au patrimoine monumental, fondée sur des valeurs d'excellence reconnues par l'histoire de l'art, aux œuvres dépourvues à leur origine de volonté de création artistique : architecture rurale ou militaire, sites et machines industriels... Aujourd'hui, la qualité patrimoniale de ces œuvres, que l'on appelle parfois « patrimoine de proximité » est largement admise, d'autant plus que le public y est souvent très attaché.

Les résultats de l'Inventaire sont publics. Consultables sur Internet, dans les services ou au travers des différentes publications, ils participent de la démocratisation des connaissances et de l'accès à la culture.

2. Cadre d'intervention institutionnelle : un *Grand Projet Urbain*

En 1994 a été mise en place une nouvelle procédure de l'action publique pour la requalification urbaine. Elle détermine de larges territoires d'intervention en choisissant des secteurs prioritaires non en raison de leurs difficultés extrêmes mais de leur potentiel de développement. Sur ces secteurs convergent les moyens des divers partenaires institutionnels relevant de l'interministérialité et des collectivités territoriales.

Initialement, le *Grand Projet Urbain* de Marseille couvrait deux arrondissements (15^e et 16^e arrondissements). Depuis lors, la procédure devenue *Grand Projet de Ville*, a élargi son périmètre à une partie importante des quartiers nord de la ville et à une commune limitrophe. Le périmètre, peuplé de 225 000 habitants, soit le quart de la population de la ville, se caractérise par un déclin démographique important entre 1970 et 1990 (- 17,3%), une population paupérisée (40% des Rmistes de la ville y sont domiciliés), l'importance du parc social (46% de l'habitat social de la ville), un tissu urbain cisailé par des grandes infrastructures qui inclut des zones en déshérence. Mais ce même secteur dispose d'atouts : une situation géographique privilégiée au sein de l'aire métropolitaine, de nombreuses infrastructures de transport, des services à l'échelle métropolitaine (hôpital, marché d'intérêt national, etc.), un passé économique lié à l'exploitation des ressources naturelles, qui, désindustrialisation aidant, ont donné d'importantes disponibilités foncières.

L'Inventaire a été associé à la phase des études préalables par la participation à l'élaboration d'un diagnostic culturel. Celui-ci a permis l'émergence de la thématique patrimoniale dans le volet Culture. Sur un territoire défini comme étant a-patrimonial, nous avons fait une préfiguration de ce que pourrait être une étude du patrimoine type Inventaire, mettant en évidence des traces de ruralité, portant attention à du pavillonnaire modeste, interprétant les paysages en fonction de l'histoire du peuplement de la ville. Cette première approche sur le quartier des Borel est partiellement consultable sur Internet. À la suite de cela, sur demande de la ville de Marseille, a été choisi un territoire d'intervention : le secteur de l'Estaque.

3. Le territoire d'intervention : L'Estaque, quartier de la ville de Marseille (fig. 2, 3)

Le quartier de l'Estaque est atypique dans l'ensemble du territoire G.P.V., par des caractéristiques objectives : peuplé de 6 000 habitants, il ne comporte que peu de logements sociaux et aucun grand ensemble. Le tissu urbain est constitué d'un habitat ordinaire des banlieues de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du XX^e siècle et de grandes friches industrielles depuis les années 1970 – anciennes industries chimiques, cimenteries, tuileries – actuellement en cours de dépollution ou reconstruites sur les anciennes tuileries.

Mais ce sont surtout les valeurs d'image et d'usage qui dissocient l'Estaque de l'ensemble des quartiers nord, la renommée du quartier pouvant même faire croire qu'il est hors la commune de Marseille.

L'Estaque, situé aux marges extrêmes du terroir communal, a pour les Marseillais une forte notoriété liée au balnéaire. Celle-ci est sortie de Marseille quand s'est diffusé dans le grand public l'intérêt pour l'œuvre de Cézanne (des expositions ont fait date). Plus récemment, le succès du film *Marius et Jeannette* de Robert Guédiguian a coloré l'image du quartier d'une convivialité ouvrière forte. Le hasard a fait que ce film soit sorti l'année où l'étude a été lancée officiellement. Le choix de ce terrain par la ville de Marseille est fondé sur l'encouragement à tout ce qui pouvait valoriser le « paysage des peintres de l'Estaque » et le foncier des friches industrielles. Au pôle de développement de l'Estaque est affecté un objectif de développement des activités économiques et de diversification de l'habitat en s'appuyant sur le patrimoine et l'image positive du quartier.



Fig. 2 : Partie nord du quartier avec les emprises des industries chimiques. Phot. Inventaire général Marc Heller.



Fig. 3 : Partie sud du quartier : la ZAC Saumaty en reconquête des friches de tuileries. Phot. Inventaire général Marc Heller.

II. LA DEMARCHE

1. Soumettre un même territoire à plusieurs types d'approches culturelles

Le projet consistait à mettre au service d'un territoire plusieurs types de questionnements et d'actions à caractère culturel. Ces actions se déclinaient des études patrimoniales type Inventaire à la création, en passant par la pédagogie, le tout étant lié au projet urbain qu'il s'agissait d'accompagner pour apporter des éléments au débat public.

Pour l'Inventaire matériel nous avons choisi comme angle d'approche l'étude du processus d'urbanisation. Pour le dire autrement : comment est-on passé d'un territoire rural au début du XIX^e siècle à une banlieue de ville, en essayant de mettre à jour une morphogenèse du secteur et de catégoriser les formes d'habitat. Afin de montrer que le cadre de vie, composé d'objets architecturaux, les plus ordinaires soient-ils, a une histoire. Nous postulons que restituer cette connaissance aux habitants peut favoriser la réappropriation du cadre de vie et, ce faisant, aider à l'intégration sociale. Ces lieux ne sont jamais regardés pour ce qu'ils sont et sont vus par la médiatisation de la culture savante (peinture moderne) ou d'un discours sur l'exotisme des activités traditionnelles (village de pêcheurs). Or, le tissu urbain est essentiellement composé d'un habitat populaire, qu'il s'agisse de petit pavillonnaire de l'entre-deux-guerres ou de maisons de ville et de petits immeubles, de modestes cités ouvrières, des années 1850/1914. Les regarder, les étudier, c'est déjà les faire connaître, voire reconnaître dans des processus d'aménagements qui bouleversent le quartier et en modifient la composition sociale.

Le travail d'inventaire a alimenté un outil de gestion de l'espace urbain : un système d'information géographique. L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise a constitué une couche patrimoniale à partir de nos données et a mis au point un outil de restitution grand public sous forme de borne interactive. D'autres restitutions ont été faites, sous forme de communications scientifiques, participation à des journées d'études portant tant sur le contenu que sur les types de montages institutionnels ou les techniques mises en œuvre, mais aussi ateliers éducatifs dans les établissements

scolaires, visites avec les habitants, visites et conférences pour des étudiants, réception de stagiaires historiens d'art, architectes, paysagistes, etc.

Dans les études patrimoniales, seules les approches de type Inventaire général et de type anthropologique ont été menées à bien et sont toujours en cours. Le parti pris d'emblée était de ne pas attendre la fin de l'étude pour faire des restitutions, mais bien de réaliser des expositions thématiques chemin faisant, portant soit sur des fragments de territoires, soit sur des objets architecturaux ou spatiaux. Toutes ont été inaugurées dans le quartier de l'Estaque puis ont pu être présentées en centre-ville, voire à l'extérieur de la ville.

2. Convergence des regards Inventaire général/ethnologie

La relation entre étude d'Inventaire et travaux de type plus anthropologique n'était nullement une confrontation entre types de patrimoine. Il n'était pas question d'opposer patrimoine des professionnels et patrimoine des habitants, encore moins de déterminer un « vrai » patrimoine qui serait consensuel, ni de tenter de mesurer l'écart entre l'un et l'autre, pas plus qu'entre l'histoire et la mémoire.

D'ailleurs pour le patrimoine matériel, il s'agit certes d'un inventaire, mais notre démarche étant du type lecture de ville, elle ne pose pas la question au sujet de chaque objet : « Qu'est-ce qui est patrimoine ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? », mais considère l'ensemble des objets répartis sur le territoire comme faisant système, continuum paysager, résultat d'une histoire.

Par contre, pour nous, il n'a jamais été question de faire un inventaire du patrimoine ethnologique. Il s'est plutôt agi d'enclencher des dialogues sur des points précis pour nourrir la réflexion et/ou la restitution et de déterminer où pouvaient se rejoindre des regards entre Inventaire portant sur le bâti et les agencements spatiaux et approche anthropologique. Des approches relevant peu ou prou de l'anthropologie de l'espace ont été mises en œuvre.

Tant la démarche Inventaire que la démarche anthropologique prennent en compte la diachronie comme variable importante, compte tenu de l'histoire récente de ce quartier : il connaît actuellement de très fortes mutations socio-économiques qui se traduisent par le remplissage de zones jusque-là en déshérence et l'élargissement du périmètre bâti, entraînant des modifications dans le recrutement de la population nouvelle.

III. LES MODALITES

Le service de l'Inventaire général a eu la maîtrise d'œuvre directe de l'étude sur le patrimoine matériel historique portant sur la constitution du quartier. Les études anthropologiques ont connu deux phases de maîtrise d'ouvrage correspondant à deux moments du processus et à des niveaux de questionnements différents.

1. Temps 1 – « Les héritiers de l'Estaque »

Cette première approche anthropologique a un statut à part, par rapport aux suivantes. Elle s'est déroulée simultanément avec notre première phase d'étude qui était une mise au point du protocole de l'analyse architecturale et urbaine du quartier. Se posait alors une question générale sur l'appréhension du territoire « Estaque », tant de notre part, par la mise au point et les premiers tests de la grille d'analyse du bâti, que de la part de l'ethnologie : l'Estaque comme quartier, comme espace perçu, approprié, transmis.

Une vingtaine d'entretiens intergénérationnels, auprès de personnes nées dans les années 1930, 1950 et 1970 ont été réalisés pour appréhender ce qui se transmet ou pas des pratiques d'espaces et des sentiments d'appartenance, quand un quartier connaît des modifications aussi importantes sur un plan spatial et socio-économiques que celui de l'Estaque. Un « habitus » estaquéen référait aux conditions de vie d'une population majoritairement ouvrière, immigrée, ayant une densité de relations sociales forte sur des territoires microscopiques – comme le donnent à voir des films de Robert Guédiguian. Mais entre 1962 et 1990, le pourcentage d'ouvriers dans la population active est passé de 63% à 33%, le pourcentage d'employés de 12,7% à 33,4% et depuis lors, le mouvement n'a pu que s'amplifier.

Alors que l'imaginaire marseillais renvoie à la villégiature, la mémoire du plus grand nombre d'habitants de l'Estaque renvoie aux usines, qui ont objectivement structuré les lieux, lesquels n'avaient guère bougé sur trois générations. Mais les usines ont disparu, un phénomène de gentrification est en cours, les débats internes montrent de vives compétitions mémorielles pour peser sur le devenir du quartier. L'étude montre combien le territoire est un support de mémoire et combien toutes modifications territoriales entravent la transmission.

Cette étude a été menée sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Culture, représenté par le conseiller sectoriel à l'ethnologie de la DRAC-PACA. Avec des financements venant du Plan Urbain (Ministère de l'Équipement) et de la Délégation Interministérielle à la Ville, puisque le tout s'inscrivait dans un G.P.V. Elle a été conduite par un bureau d'étude d'ethno-sociologues spécialisés dans les études urbaines, le CERFISE.

Il s'agissait alors de sensibiliser des acteurs. L'étude a été exposée devant un comité de pilotage institutionnel sous l'égide du sous-préfet à la ville, constitué d'un arc de partenaires Ville-Etat-Région.

2. Temps 2 – Courées et paysage

Les deux études suivantes ont été lancées sous une maîtrise d'ouvrage DRAC-PACA Inventaire et avaient comme objet de participer à une exposition programmée autour de thèmes définis par l'étude du bâti.

La première commande portait sur un objet architectural identifié par l'étude : les courées (fig. 4). Il s'agissait de mettre en relation ce type d'habitat ouvrier avec des modes d'habiter, en sollicitant la mémoire des habitants des lieux. Elle a été réalisée par une ethnologue du Centre d'Ethnologie Méditerranéenne, Françoise Grégnac. L'exposition, présentée dans divers lieux de Marseille, est publiée sur le site Internet du Ministère de la Culture¹. Le parti a été de mettre en regard l'étude morphologique et historique du bâti et le récit des usages des lieux et leur observation. Ces deux approches se matérialisent par deux présentations textuelles différentes dans la mise en page. D'un côté la mémoire et les pratiques habitantes, de l'autre l'histoire et la forme architecturale. Chaque chapitre de l'exposition a été déterminé par les titres de l'étude ethnologique : dire la courée, habiter la courée, entrer dans la courée, etc...



Fig. 4 : La courée Mouraille. Phot. Inventaire général Marc Heller.

La deuxième commande portait sur le thème du paysage. Il s'agissait d'appréhender la notion indigène de paysage à travers une série de perceptions individuelles. Les personnes ont été invitées à guider les intervenants sur les lieux de leur choix. Ce travail a été réalisé par un photographe, Bernard Lesaing, et une documentariste sonore, Emmanuelle Taurine, qui ont une longue expérience de travail en

¹ Inventaire Général, « Les courées de l'Estaque » (page consultée le 12 novembre 2007), [en ligne], Adresse URL : <http://www.culture.gouv.fr/paca/dossiers/courees/index.html>.

collaboration avec des anthropologues. Ils ont, entre autres, travaillé sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône dans le cadre d'une convention DAPA qui liait patrimoine, projet urbain et action culturelle, et constituait le volet culture du contrat de ville. La photographie était en même temps un médium de la vision de l'habitant.

La restitution de cette étude comporte trois parties : la transcription des entretiens réalisés par Emmanuelle Taurine, une collection de photographies, constituée par des portraits des témoins pris en situation sur le lieu-paysage de leur choix (fig. 5), lié à leurs pratiques, et une interprétation photographique faite par Bernard Lesaing des paysages à l'issue des entretiens et des portraits. Ce dernier aspect de la commande participe au volet Création inclus dans la démarche globale.



Fig. 5 : Portrait d'un chasseur. Phot. Inventaire général Bernard Lesaing.

La restitution de cette étude a aussi rejailli sur le traitement du thème par l'Inventaire : dans l'exposition sur le paysage, le volet Inventaire a pris plus spécifiquement pour thème la transformation du paysage dans les collines proches des parties anciennes du quartier, car l'attachement des témoins aux pratiques collinaires est très souvent ressorti des entretiens et des photos (fig. 6).



Fig. 6 : Paysage de colline, chemin des Poudrières.
Phot. Inventaire général Bernard Lesaing.

LA RELATION PATRIMOINE MATERIEL/IMMATERIEL

Nous n'avions pas au départ de préoccupation théorique sur la relation entre le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel. Nous sommes parties d'un objet : un territoire, que nous voulions éclairer de diverses manières.

Ceci nous a inévitablement amenées à ne nous intéresser qu'à un tout petit aspect du patrimoine immatériel : il est réduit aux pratiques et représentations d'espaces et n'englobe nullement les diverses productions culturelles dont nous connaissons par ailleurs l'existence à l'Estaque : joutes nautiques, pèlerinage à Notre-Dame de la Galline, spécialités culinaires emblématiques du quartier pour les Marseillais : chichi-freggi et panisses.

Les deux maîtrises d'œuvre ont soigneusement été séparées : nous avons fait appel à des professionnels du champ patrimoine immatériel et ne leur avons imposé aucune grille de lecture, seulement un thème d'investigation, et une finalité : participer à une restitution grand public, qui fait partie des missions du service.

Le patrimoine culturel immatériel bénéficie de cette manière des outils de diffusion vers le grand public propres à l'Inventaire général et s'introduit de la sorte dans le patrimoine de proximité. Ce faisant, il peut aider à déclencher une prise de conscience des sujets, et constituer une petite contribution à la légitimation de la parole des habitants.

Il ne s'agit donc pas d'effacer les frontières entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel, entre les méthodes, entre les métiers, mais de faire concourir les deux entreprises à une restitution conjointe, comme nous l'avons fait sur les courées de l'Estaque. L'entreprise est en cours, d'autres sont à venir dans lesquelles les résultats des études sur l'immatériel auront toute leur place, dans la mesure où peuvent se nouer des liens entre les problématiques.



Fig. 7 : Les portes de la mer. Phot. Inventaire général Bernard Lesaing.